

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 Septembre 2020

L'an deux mil vingt, le trois Juillet, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire exceptionnellement Salle du Pré Neuf, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31 Août 2020

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 21 Votants : 23

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Maryse SOUDAIN, Thierry MONNEREAU, Emmanuelle CHAUVIN, Christophe PEIGNEY, Véronique MAFFREY, Sonia TEILLET Jean-Claude METAIS, Yohan EVENO, Ludmila HEURION, Marie-Laure BOSSARD, Anna SCHEENAERTS, Didier FERRE, Jocelyne GROLLIER, Mickaël MICHON, Nicole MARANDEL, Jean-Michel GAZEAU, Laëtitia GOARDET, Carole GUERMEUR, Frédéric COURANT, Jean-Luc HOTTOT

Etaient excusés : Michel MANDRET (pouvoir donné à Thierry MONNEREAU), Jean-Luc PINGUET (pouvoir donné à Fabrice CHABOT)

Secrétaire de séance : Emmanuelle CHAUVIN

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 03 juillet 2020

- | | |
|---|---------------------|
| 1 - Installation de M. Jean-Luc Hottot et nomination au sein des commission municipales | <i>Délibération</i> |
| 2 – Point sur la rentrée scolaire et l'organisation mise en place | |
| 3 - SyDEV : désignation des représentants | <i>Délibération</i> |
| 4 - SIVU Centre des secours : désignation des représentants | <i>Délibération</i> |
| 5 – Prévention Routière : désignation de représentants | <i>Délibération</i> |
| 6 – Les sables d'Olonne Agglomération : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) et Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) : désignation des représentants | <i>Délibération</i> |
| 7 – Superette Halles dis : | |
| 7.1 Validation de l'emprunt pour l'acquisition | <i>Délibération</i> |
| 7.2 Etablissement du loyer | <i>Délibération</i> |
| 8 – Acquisition par préemption Rue Richelieu | <i>Délibération</i> |
| 9 – Travaux de l'église : validation de subventions, programme et calendrier..... | <i>Délibération</i> |
| 10 – Déclarations d'Intention d'Aliéner : présentation | |
| 11 - Questions diverses | |

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 03 juillet 2020

1 – Installation de M. Jean-Luc Hottot

M. le Maire indique au conseil municipal la démission de M. Nicolas Courant qui entraîne de droit l'installation de M. Jean-Luc Hottot et propose de le nommer en remplacement de M. Nicolas Courant au sein des commissions suivantes : Commission Communication, Commission économie, Conseil municipal des enfants, CCAS, Commission communal des Impôts Directs. M. Jean-Luc Hottot accepte cette proposition et remercie le conseil municipal pour son accueil

M. Jean-Luc Hottot interroge pour savoir s'il sera de même intégré au sein de la Commission déchets des Sables d'Olonne Agglomération tel que M. Nicolas Courant y figurait. M. le Maire précise qu'il sera vraisemblablement procédé ainsi et que cette information lui sera confirmée ultérieurement.

2 – Point sur la rentrée scolaire

M. le Maire et Mme Véronique Gillet indiquent au conseil municipal que la rentrée s'est effectuée avec des effectifs en légère baisse : Trois élèves en moins à l'école des Salines et six élèves en moins à l'école Sainte Anne

Les consignes liées au Covid sont strictement respectées pour l'ensemble des écoles et service enfance/jeunesse : Port du masque pour les adultes, non conseillé pour les élèves, accueil dans la cour, sortie en décalé, les élèves se lavent les mains à l'arrivée, après les toilettes, avant et après le repas et avant de partir

Les parents sont invités à éviter les attroupements de parents autour de l'entrée ou sortie des écoles.

Pour la cantine les tables sont désinfectées entre chaque service, l'école de Ste Anne déjeune au premier service et les Salines au deuxième sauf les petits de maternelle qui déjeunent dès leur arrivée dans les locaux. Les enfants des deux écoles ne se croisent pas et ne partagent pas les récréations. Les locaux sont désinfectés quotidiennement et une aération est faite au minimum toutes les trois heures.

En ce qui concerne l'investissement, le changement du parc informatique est engagé avec pour cette année le changement de trois ordinateurs portables, du serveur informatique et l'acquisition d'un tableau blanc numérique (classe de Laurent).

D'autre part, un premier bilan de l'été souligne un beau succès des activités que ce soit au niveau des ados ou pour le centre de loisirs avec des animations appréciées et de grandes qualités à prix attractif

3 – SyDEV : désignation des deux représentants (titulaire et suppléant)

M. le Maire propose la désignation comme suit :

Thierry MONNEREAU : titulaire

Didier FERRE : suppléant

Le conseil municipal valide cette désignation à l'UNANIMITE

4 – SIVU Centre de secours : désignation de deux représentants (titulaire et suppléant)

M. le Maire propose de désigner :

Michel MANDRET : Titulaire

Jean Luc PINGUET : Suppléant

Le conseil municipal valide cette désignation à l'UNANIMITE

5 – Prévention routière

M. le Maire propose de désigner :

Michel MANDRET : Titulaire

Jean Luc PINGUET : Suppléant

Le conseil municipal valide cette désignation à l'UNANIMITE

6 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Commission Intercommunale des Impôts directs

M. le Maire propose de désigner selon les modalités demandées par l'agglomération trois titulaire et trois suppléants comme suit :

Titulaires : Fabrice CHABOT, Christophe PEIGNEY, Emmanuelle CHAUVIN

Suppléants : Laetitia GOARDET, Sonia TEILLET, Carole GUERMEUR

M. Jean-Luc Hottot intervient en questionnant sur les compétences en matière de voirie et plus particulièrement des aménagements de sécurité.

M. le Maire indique que la compétence est répartie entre la commune et Les Sables d'Olonne Agglomération : certaines routes sont communales et d'autres sont communautaires. Dans ce deuxième cas l'agglomération prend à ses charge la réfection unique du tapis routier. Les aménagements de sécurité routière sont de la responsabilité de la Mairie. Il rappelle que durant ce mandat des priorités ont été données au niveau des routes.

M. Jean-Luc Hottot précise que la Rue du Patis du Pin en particulier pose problème

M. le Maire confirme que ce point fera l'objet d'un examen.

7 – Supérette Halles Dis : validation de l'emprunt

M. le Maire rappelle que la préemption a été signifiée et l'acte signé il y a un mois. Il s'agit désormais d'examiner les conditions d'emprunt visant à financer cette acquisition. M. Christophe Peigney indique qu'une consultation de banques a été organisée auprès du Crédit Mutuel et du Crédit Agricole pour un montant de 140 000 €

Seul le Crédit Mutuel a répondu dans le délai imparti avec un taux de 0,83 % en trimestrialités

Le conseil municipal accepte cette offre de financement à l'UNANIMITE

8 – Supérette Halles Dis : validation du montant de loyer

M. le Maire rappelle que le loyer actuel versé par la locataire est de 773 €/mois. Avec l'objectif de permettre la poursuite de cette activité économique indispensable à la vivacité du bourg, M. le Maire propose de valider ce montant.

Le conseil municipal, à l'UNANIMITE, confirme le montant du loyer appelé au locataire.

9 – Acquisition de la maison Redais

M. le Maire rappelle que le conseil municipal a validé lors du vote du budget 2020 l'acquisition de la maison dite Redais à l'entrée de la Rue Richelieu. Il s'agit d'une opportunité qui s'est présentée et qui permet de répondre à des sollicitations d'installation de commerçants. Un programme d'aménagement sera proposé au conseil municipal dans les mois à venir

Le conseil municipal, à l'UNANIMITE valide cette acquisition pour un montant de 153 000 €

10 – Travaux de l'église : budget prévisionnel et sollicitation de subventions

M. le Maire rappelle que le programme de travaux de l'église va s'enclencher en fin d'année. Il s'agit désormais de valider le budget prévisionnel et la sollicitation des subventions correspondantes

Dépenses		Recettes	
Maitrise d'oeuvre	110 000,00 €	DETR	265 261,00 €
SPS/ C Technique	7 000,00 €	Département	345 626,34 €
Travaux	1 696 811,40 €	Région (prévisionnel)	300 000,00 €
Divers et imprévus	15 000,00 €	Fonds de concours LSOA 2019 et 2020	64 063,00 €
		<i>sous-total subventions (53 %)</i>	<i>974 950,34 €</i>
		Autofinancement	853 861,10 €
Total	1 828 811,40 €	Total	1 828 811,40 €

Le conseil municipal valide le budget prévisionnel et la sollicitation de subventions à l'UNANIMITE

11 – Déclarations d’Intention d’Aliéner

M. le Maire rappelle qu’il s’agit d’une information au conseil municipal

- AE 118 : Habitation + Terrain - 1 Rue du Petit mail
- A 1179: Habitation + Terrain - 6 Rue des Aigrettes blanches
- AA 187 et 351 : Habitation + Terrain – 2 Rue des Marais
- AN 100p: Terrain - Rue des Mouettes
- AL 111 : Habitation + Terrain – 3 Impasse des Cupressus
- AL 90 : Habitation + Terrain – 8 Bis impasse des Gabelous
- AO 241 : Habitation + Terrain – 2 Bis Rue de la Brardière
- AE 116, 119, 121, 124: Habitation + Terrain – 7 Rue du Petit mail
- A 1182 : Habitation + Terrain – 20 Rue des Aigrettes blanches
- AH 148 : Habitation + Terrain – 3 Rue des Ridelles
- AA 241, 242, 244, 245, 246, 247 : Habitation + Terrain – 19A Rue Georges Clémenceau
- AA 243, 309 : Habitation + Terrain – 19B Rue Georges Clémenceau
- AO 234, 235, 237 : Habitation + Terrain – 8 Rue de la Brardière

12 - Questions diverses

- M. le Maire indique que le bilan de la saison estivale est bien entendu perturbé pour le monde économique même si commerçants du bourg sont assez satisfaits. Certains commerçants ont diversifié leur offre sur des prestations complémentaires comme les livraisons à domicile ou sur l’amplitude horaire d’ouverture. D’une façon générale les campings en rétro-littoral ont souffert d’une forte baisse de présence de clientèle étrangère. M. le Maire remercie les sauniers dont l’activité a été particulièrement dense cette saison et qui contribuent très largement au développement et à l’attractivité locale.

Malgré toutes les difficultés, les mercredis de l’été ont tous été maintenus et M. le Maire remercie toutes les associations qui ont été impliquées et les élus et bénévoles dont la présence est comme toujours déterminante.

Du côté des associations elles sont toutes globalement impactées car leurs activités ou manifestations ne sont pas possibles. C’est aux élus de participer et de les soutenir et M. le Maire confirme qu’il faudra être prêt à redémarrer et impulser des choses à leurs côtés.

M. le Maire rappelle également la très grande qualité de l’exposition photo qui a attiré cette année encore beaucoup de monde.

- Mme Maryse Soudain souhaite la bienvenue à Jean-Luc Hottot au sein du CCAS. La prochaine manifestation sera Octobre Rose en partenariat avec ligue contre le cancer du sein. Il n’y aura pas de feu d’artifice comme prévu initialement. Une exposition de photos est organisée autour d’Alan Giraud les 3 et 4 octobre. D’autre part, le Téléthon va être remis en route.

Mme Maryse Soudain indique qu’il existe des interrogations quant au maintien du goûter des aînés car il s’agit d’une population à risque. Le service de Minibus va pour sa part repasser à 6 personnes car il fonctionne très bien avec une forte demande. La désinfection des mains au gel hydroalcoolique à la montée et le port du masque pendant tout le trajet sont imposés.

Maryse indique que la bibliothèque a réouvert le samedi uniquement avec la mise en place d’un protocole strict et la temporisation des livres avant de les proposer à nouveau. La distribution des dictionnaires aura lieu prochainement.

- M. Yohan Eveno: rappelle que la journée du patrimoine se déroulera le 20 septembre avec un parcours de visite qui sera agrémenté de panneaux pédagogiques : église à 10h30 avec Alphonse Mandret et les personnes de la paroisse vont mettre en valeur le patrimoine de l’église. Dans la Salorge se trouvera une exposition de photos sur le thème du Moulin et de l’Eglise. Il y a certes la déception de ne pouvoir organiser de pot de bienvenue pour les nouveaux arrivants de la commune.

M. Yohan Eveno indique également que l’édition du livre de l’Abbé Paillaud est en cours de finalisation. CVRH souhaite lancer sa sortie officielle mi-novembre avec probablement l’organisation d’une conférence.

- Mme Ludmila Heurion précise que l’affiche des Journées du Patrimoine sera posée demain au plus tard

- M. Thierry Monnereau indique que la Départementale sera bloquée la semaine prochaine pour la réfection du tapis. Un programme de réfection de l'éclairage du bourg est en cours. Les travaux d'entretien des routes et fossés au fief dôme et à la salaire faits par Les Sables d'Olonne Agglomération vont faire l'objet d'une reprise car ils posent actuellement des problèmes à certains riverains.
- M. Thierry Monnereau indique être sollicité par une association de pigeons voyageurs qui souhaite s'installer.
- M. le Maire rappelle au conseil municipal le renforcement de la vidéosurveillance dans le bourg et à l'espace de jeux du Pré Neuf
- Mme Emmanuelle Chauvin rappelle l'organisation de l'Ironman et la difficulté pour avoir des bénévoles. Elle précise également les modifications apportées à l'organisation de la fête des vendanges qui va se limiter cette année à l'intervention des deux écoles. Les festivités autour de cet évènement seront reportées à l'année prochaine.
- M. Jean-Claude Métais indique que l'école Ste Anne organise une opération sur récupération de papiers
- M. Jean-Luc Hottot fait part de l'inquiétude des riverains de la Rue du Courroux car les vitesses de circulation sont excessives personne ne respecte panneau 30 qui par ailleurs n'existe plus
- M. le Maire précise que des réhausseurs sont à l'étude dans plusieurs endroits y compris la salaire, rue de la Brardière
- Mme Carole Guermeur confirme que le bourg a été particulièrement fréquenté beaucoup de monde dans le bourg.
- Mme Marie-Laure Bossard indique que la Rue des Mouettes récemment refaite entraîne désormais des vitesses excessives
- M. Mickaël Michon précise que la saison des vendanges a débuté la semaine dernière et pour le moment la récolte s'annonce avec des rendements plutôt satisfaisants
- Mme Sonia Teillet interroge sur la tenue ou non des baptêmes civils en Mairie de l'Ile d'Olonne. M. le Maire indique qu'il n'est pas proposé de baptême républicain actuellement car il s'agit d'un choix familial qui ne repose sur aucun fondement légal ou réglementaire.
- Mme Laétitia Goardet indique attendre Des Sables d'Olonne Développement des réponses quant à l'extension de la zone des Bajonnières, un calendrier de livraison et un coût définitif. Les artisans porteurs de projets ont des difficultés à avoir des réponses. M. le Maire confirme être attentif à cette question et un rendez-vous a d'ores-et-déjà été organisé dans les jours à venir
- Mme Jocelyne Grollier rappelle que Mr et Mme BONNAMY Guy (rue des mouettes) viennent de fêter leur 70^{ème} anniversaire de mariage. N'est-il pas envisageable de leur remettre la médaille de la commune ? M. le Maire indique qu'il s'agit en effet d'un évènement important qui n'est plus commun et suggère d'envisager cette remise assez rapidement